

« le rayonnement de l'écriture féminine à Porto Rico », aucune romancière ou poétesse n'a été conviée à contribuer à cet ouvrage collectif. Enfin, seul Rabelo procède à une présentation, assez sommaire, mais salubre, du champ du « monde des Lettres ».

Deuxièmement, alors que l'ouvrage entend rendre compte des problématiques identitaires qui saisissent l'île de Porto Rico, il est étonnant que la question raciale ne soit qu'effleurée alors que Françoise Léziart note en introduction que l'analyse de la littérature portoricaine permet de mettre à jour la réalité insulaire et le conflit racial. Alicia Montes dans son analyse cartographique de San Juan à travers les écrits de deux auteurs, mentionne à plusieurs reprises les catégories raciales (blanc/noir) et la « diversité chaotique » de l'île, mais passe, semble-t-il, à côté de ce sujet, lui préférant une analyse en termes de classes. De manière générale, les auteurs semblent abonder dans le mythe auto-référentiel de la société portoricaine autour des *Tres Raizas*, les « trois races », qui se seraient harmonieusement mélangées à Porto Rico. Pourtant, comme le montre la récente littérature critique sur les mouvements sociaux à Porto Rico, les choses sont loin d'être aussi simples. Les populations les plus pauvres et les plus marginalisées sont aussi celles qui sont considérées (et se considèrent) comme noires et l'île connaît une réelle ségrégation raciale, d'autant plus forte qu'elle est occultée. Le contexte portoricain se rapprocherait ainsi de ce que l'anthropologue et historien haïtien Michel-Rolph Trouillot (1995) appelait des formes de mise sous silence (*silencing*) du passé. Par ailleurs, l'anthropologue portoricaine Isar Godreau (2015) a démontré « l'invisibilisation » de la question raciale notamment dans le contexte des luttes indépendantistes portoricaines. Il est presque ironique que la thématique de l'invisibilisation, bien qu'au cœur de l'ouvrage, reproduise une forme d'invisibilité. Au final, le projet littéraire d'Eduardo Lalo repose sur l'idée que, selon l'auteur, la littérature à la même fonction que l'anthropologie – comme il l'explique dans sa conférence placée en début d'ouvrage – soit de collectionner les restes et témoigner de la disparition des peuples. Or, il s'agit là d'un projet qui s'inscrit dans une version fixiste de l'idée de culture, entreprise que l'anthropologie a délaissée depuis près d'un demi-siècle. Alors qu'il cherche vraisemblablement à rendre compte du silence, voire peut-être y résister, est-ce que ce projet ne repose pas sur d'autres versions des tensions identitaires portoricaines, que peinent à mettre en lumière les auteurs ? C'est donc toute la question de l'intersection des problématiques identitaires et de leur tension dans le projet d'une « littérature portoricaine » qui en est ainsi soulignée en miroir.

Malgré ces points critiques, l'ouvrage est de bonne facture, soigneusement édité et précieux pour l'accès à des textes et auteurs peu connus, voire inconnus, d'un public francophone.

## Références

- Godreau, Isar, 2015. *Scripts of Blackness: Race, Cultural Nationalism, and U.S. Colonialism in Puerto Rico*. Champaign, University of Illinois Press.
- Trouillot, Michel-Rolph, 1995. *Silencing the Past: Power and the Production of History*. Boston, Beacon Press.

Véronique Pache Huber, Charles-Édouard de Suremain, Élise Guillermet (dir.), *Production institutionnelle de l'enfance. Déclinaisons locales et pratiques d'acteurs (Amérique latine et Europe)*, Liège : Presses Université de Liège, 2016, 196 pages.

Jennifer Lopes  
Université de Montréal

Cet ouvrage collectif sur la production institutionnelle de l'enfance offre une contribution importante non seulement aux études de l'enfance en s'inscrivant dans la « nouvelle anthropologie » et la « nouvelle sociologie » de l'enfance, mais apporte également une perspective approfondie sur l'une des représentations de l'enfance générée par diverses institutions ayant à cœur la protection des enfants. Ce volume qui rassemble huit articles, dont certains ont été présentés en communication au colloque « Pour une anthropologie de l'enfance et des enfants » à Liège en 2011, propose, à partir d'approches variées en sciences sociales, un regard sur la fabrication de l'image de l'enfant en Europe (France et Belgique) et en Amérique latine (Bolivie, Brésil et Mexique).

L'ouvrage présenté ici s'inscrit dans les débats sur l'universalisme des droits de l'enfant et ainsi à l'imposition de modèles occidentaux comme idéal type. En effet, dès 1989 la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE) devient un tremplin à la réalisation d'un programme politique occidental cherchant à poursuivre une quête civilisatrice postcoloniale. Au centre de cette société évoluée, l'enfant est un être tantôt victime, tantôt dangereux qu'il faut maîtriser et contrôler pour respecter l'ordre établi et sécuriser les collectivités. L'universalisme dont fait preuve la CIDE à l'égard de cette conception de l'enfant est pourtant une notion critiquée (Lancy 2007). De nombreuses recherches affirment, par ailleurs, qu'il existe plusieurs enfances (Balagopalan 2011; Szule et Cohn 2012), une thèse également soutenue dans ce volume. L'intention de la publication est de faire part aux lecteurs des enjeux qui sous-tendent les dictats sociaux et moraux concernant l'identité de l'enfant, notamment sa prise en charge et son éducation. Les auteurs ont mené des enquêtes ethnographiques auprès d'acteurs de la protection de l'enfance, de parents, et d'enfants, présentant ainsi une perspective comparative entre les pays, les milieux socioéconomiques, institutionnels et culturels. Les méthodes de collectes de données sont diverses et reposent à la fois sur de longs terrains, des entrevues individuelles et collectives, des récits de vie, des questionnaires, des approches diachroniques ou encore auto-ethnographiques.

Après une présentation détaillée de la structure du volume, les éditeurs discutent de l'apport des huit chapitres à la question de la production institutionnelle de l'enfance. Les trois premières contributions (Potin, Robin, Casman et César) examinent le rôle de la parenté au sein de configurations nouvelles comme les placements d'enfants en famille d'accueil ou au moment du choix de résidence lors de la séparation des parents. Ils dégagent simultanément une néoparenté (émotionnelle) façonnée au-delà des cadres normatifs imposés par les politiques institutionnelles, la justice ou même la parenté biologique. Suivent les contributions de Mouglet et de Cadart

qui reviennent sur ces reconfigurations de parenté pour discuter du changement de perception de « l'intérêt supérieur de l'enfant » dans les sociétés où la médecine moderne est au centre des préoccupations. Enfin, les trois dernières contributions (Medaets et Bittencourt Ribeiro, Cavagnoud, Cervera Montejano) proposent une représentation de l'enfance, forgée dans une perspective culturelle s'accordant avec les cosmologies autochtones, les sociétés rurales ou les groupes minoritaires, déconstruisant ainsi l'idée de l'unicité de l'enfance. En guise de conclusion, Karl Hanson, spécialiste des droits de l'enfant, discute de l'instrumentalisation et des limites des droits des mineurs en avançant sa réflexion dans une perspective sociojuridique. Il suggère d'appréhender les rapports entre politiques et représentations de l'enfance par l'admission « simultanée et complémentaire des représentations et pratiques élaborées par les acteurs individuels et collectifs ».

L'ouvrage se structure autour de trois figures principales de l'enfant, particulièrement autour des représentations binaires de « l'enfant-victime » et de « l'enfant potentiellement dangereux », puis d'une dernière image, celle de « l'enfant culturel ». Celles-ci laissent transparaître les enjeux de leurs productions institutionnelles, politiques et culturelles permettant d'appréhender la construction des savoirs sur l'enfance, mais également de comprendre comment sont négociées les frontières de l'image de l'enfant. Ainsi, 1) *la figure de l'enfant victime* est traitée par les quatre premières contributions, faisant émerger en premier lieu le concept d'agentivité. L'enfant est ainsi conçu comme un sujet de droit, un agent actif capable de comprendre la situation qu'il expérimente et de prendre des décisions quant à sa propre vie. Robin (Chapitre 2) se distingue ici par une prise de recul face à la vision adultocentrée des études scientifiques pour y placer au cœur l'enfant en tant que sujet des politiques et ainsi témoigner de nouvelles configurations familiales émergeant de son expérience de placement. La deuxième notion soulignée est celle « d'intérêt supérieur de l'enfant », un concept flou au sens juridique que Casman et César estiment être « pourtant un pilier des actuelles décisions de justice et au cœur des motivations parentales, [mais qui] apparaît comme quelque peu vide de sens » (chapitre 3). Par ailleurs, les enfants – au même titre que leurs parents – notamment ceux placés dans des institutions comme les hôpitaux (Chapitre 4), se voient nier certains droits, particulièrement la préservation de l'unité familiale. Or, l'opinion des enfants quant aux milieux où ils se sentent les plus protégés ne sont pas prises en considération alors que les institutions légitiment leurs actions et leurs décisions à travers la notion « d'intérêt supérieur de l'enfant ».

Une seconde figure dépeinte est celle de l'enfant comme menace : 2) *l'enfant potentiellement dangereux*, celui qui représente une menace immédiate ou future pour la société. Tout en examinant l'enfant et sa famille, au prisme de l'hôpital à travers le temps, Mougél (Chapitre 4) s'intéresse au concept d'hospitalisme et présente une enfance qui, malgré son statut d'enfant malade, représente un danger; tout comme sa famille par ailleurs. La médicalisation des hôpitaux entraîne la création de conditions d'isolement pour prévenir les maladies. On isolera donc les enfants, dit-on, pour prévenir toute contagion de la part des parents, alors qu'ils sont esseulés afin d'être « éduqué et moralisé », deux caractéristiques que les classes sociales modestes ne sauraient pourvoir. De la même façon, en retraçant l'évolution de la médecine, Cadart (chapitre 5) présente la prévention précoce, un modèle qui s'inscrit

dans une projection temporelle de l'enfant exposant « un risque d'inadaptation sociale qui sera préjudiciable à lui et à la société ». Inspiré des neurosciences, il promeut une forme unique de savoir-être en société, un citoyen adapté aux normes sociales en place et dont les compétences seront bénéfiques pour la société. En dernier lieu, cette figure est examinée à l'aune du projet de loi anti-fessée présenté au Brésil en 2010 (chapitre 6). Cette loi expose la préconception selon laquelle il existe une violence systémique dans les classes sociales défavorisées qu'il faut éradiquer.

Le chapitre 6 présente également un aspect culturel de l'enfance qui peut être inclus dans la troisième représentation, soit 3) *la figure de l'enfant culturel*, alors que les auteurs dépeignent la perception de l'enfance dans des zones rurales d'Amazonie. Dans cette conception, le recours au châtiment corporel modéré est inextricable de la pratique éducative. Or, si l'image rustre qu'apposent les détracteurs de la fessée aux habitants de la région contribue à leur marginalisation, elle permet néanmoins au gouvernement Lula de projeter « l'image d'une nation moderne engagée dans des réformes progressistes, favorisant l'oubli momentané de la [...] violence ». La contribution de Cavagnoud (chapitre 7), quant à elle, dépeint une image de l'enfant qui se construit dans un rapport antagonique – situation d'itinérance/institution ou culture – au sein duquel il est soit en rupture avec son environnement d'origine et sa culture, soit en semi-nomadisme entre les organisations non gouvernementales et le milieu familial. Enfin, le dernier chapitre propose une approche culturelle à l'enfance à partir de la perspective de mères maya au Mexique. En s'intéressant aux ethnothéories parentales, l'auteure dégage la notion d'entendement comme caractéristique principale du développement de l'enfant. Les parents guident l'enfant dans l'apprentissage des normes culturelles auxquelles il doit se conformer. Ceci est dépeint par Cavagnoud à travers le cas des enfants des rues, alors que les jeunes filles sortent du cadre culturel de la « *chica de la casa* ». En dépit de la modernisation des services d'éducation et de santé offerts aux populations rurales, les ethnothéories maternelles n'auraient pas observé de changement et auraient conservé leurs normes culturelles spécifiques. Ainsi, les enfants suivent un modèle culturel normatif qu'ils sont en mesure de modeler à leur façon et deviennent ainsi eux-mêmes créateurs de sens et de culture.

Ce livre suscite des interrogations autour de débats fondamentaux tels que la dichotomie nature/culture dans l'approche neuroscientifique sur laquelle les institutions de protection de l'enfance fondent leurs politiques. Une perspective dont les risques de dérives ne sont pas s'en rappeler les théories raciales nées aux États-Unis au 18<sup>e</sup> siècle dont le recours à l'anthropologie physique semblait légitimer quelque ascendance sur les peuples minoritaires. L'exploitation du savoir scientifique à des fins politiques dont rend compte cet ouvrage permet autant d'engager une réflexion sur la persévérance de l'Occident dans l'imposition de ses modèles et normes au reste du monde, que de questionner la responsabilité des États.

## Références

- Balagopalan, Sarada, 2011. « Introduction: Children's lives and the Indian context », *Childhood*, 18 (3) : 291–297.  
<https://doi.org/10.1177/0907568211413369>.

Lancy, David F. 2007. « Accounting for variability in mother-child play », *American Anthropologist*, 109 (2) : 273–284. <https://doi.org/10.1525/aa.2007.109.2.273>.

Zulc, Andrea, et Clarice Cohn. 2012. « Anthropology and Childhood in South America: Perspectives from Brazil and Argentina Bibliography ». *AnthropoChildren.org* [<http://popups.ulg.ac.be/AnthropoChildren/docannexe.php?id=929>]

---

**Martine Chaponnière**, Patricia Roux, Lucile Ruault (dir.), *Nouvelles formes de militantisme féministe (II)*, *Nouvelles questions féministes*, 36(2), Lausanne : Éditions Antipodes, 2017, 160 pages.

Karina Soucy  
Université Laval

Comme son titre le laisse deviner, ce numéro de *Nouvelles questions féministes* dresse un portrait du militantisme féministe contemporain. La légitimité constitue l'enjeu transversal de la section « Grand angle », et sans surprise l'intersectionnalité teinte l'ensemble des textes publiés. L'éditorial avec lequel s'ouvre l'ouvrage offre une première clé pour répondre à la question de la légitimité au cœur de l'engagement féministe actuel dont les articles publiés font écho. Pour les coordonnatrices de l'ouvrage, les pratiques et les luttes estimées légitimes se situent en fonction des trois niveaux suivants : 1) d'abord, au nom de qui la parole est-elle prise, 2) ensuite comment l'imbrication des formes de pouvoir participe à légitimer l'action et 3) enfin la manière dont l'attention portée à l'estime de soi assure la composition d'une légitimité individuelle puis potentiellement collective. Il s'agit d'un rapport fondamental pour les autrices, puisqu'il s'inscrit en filigrane de l'ensemble des réflexions proposées sur le militantisme féministe contemporain. Dit autrement, en prêtant attention aux luttes féministes actuelles une diversité de formes, de principes et de pratiques émergent, ainsi que l'émergence d'un point commun soit l'inter-influence entre la pratique et la théorie. Les textes proposés dans ce numéro défendent exclusivement une posture empirique et soulignent le rôle du militantisme comme apport à la théorie. Mais ce choix éditorial ne devrait pas éclipser les empreintes théoriques retrouvées tout au long des tableaux brossés, comme l'intersectionnalité ou l'autonomie. Cet aspect apparaît nécessaire à la compréhension des parties subséquentes de l'ouvrage.

Les pratiques et ancrages territoriaux des terrains à l'étude varient : des collectifs autonomes brésiliens, des cours d'autodéfense féministe en France, des pratiques et engagement féministes sur Internet, l'exploration d'une division entre un militantisme féministe de la Cause et un féminisme du Quotidien et des mouvements pour les droits sexuels au Québec. Cette dernière recherche achevée par Caroline Jacquet, Geneviève Pagé et Magaly Pirotte ouvre la marche et s'attaque aux transformations du mouvement féministe et à l'adaptation des concepts associés aux luttes pour la santé et les droits reproductifs et sexuels dans les dernières décennies. À l'origine de la réflexion se trouve l'expérience étatsunienne qui témoigne

de l'émergence dans les années 1990 d'une mobilisation de femmes racisées et autochtones pour une justice reproductive. Au cœur de leurs revendications se dégagent des enjeux liés à l'oppression reproductive comme les stérilisations forcées ou l'enlèvement des enfants par les services sociaux ou les agents frontaliers, problématiques ignorées par le mouvement pro-choix dominant qui se concentre principalement sur le droit à l'avortement. De la sorte, le mouvement pour la justice reproductive vise à entraîner les femmes blanches de classe moyenne à se débarrasser de leurs œillères afin de dresser un portrait plus juste de la complexité des droits sexuels et reproductifs. Les chercheuses ont vérifié l'existence d'un phénomène similaire au Québec. Or, il s'avère qu'au fil des décennies l'écart entre les revendications et les pratiques des mouvements féministes québécois s'est révélé moins net qu'aux États-Unis. Pour les autrices, « on ne peut pas parler d'une rupture claire entre les luttes du passé et du présent, mais plutôt de transformations et d'adaptations conceptuelles non linéaires. Le modèle étatsunien, en ce sens, ne peut être généralisé pour comprendre la situation québécoise. » (31) La force du mouvement féministe québécois tient ici à sa capacité à lutter sur plusieurs fronts dès les années 1970 – anticapitalistes et antisexistes – en incluant des luttes structurelles qui dépassent le simple droit à l'avortement. N'empêche que la présence de revendications s'inscrivant au-delà du droit à l'avortement ne devrait pas occulter la manière dont l'enchevêtrement des oppressions vécues par les femmes autochtones et racisées a longtemps été ignoré dans le contexte québécois.

Une réflexion inscrite dans l'expérience féministe brésilienne d'aujourd'hui est ensuite offerte avec « Les nouvelles formes du féminisme autonome au Brésil » de Mirla Cisne, Telma Gurgel et Héloïse Prévost. Les autrices se reportent à différentes théories féministes, dont les savoirs intersectionnels du *black feminism* à la suite desquels elles s'appuient sur une épistémologie de l'expérience des individus et des groupes dont la position sociale est modelée par plusieurs formes de rapports de pouvoir. L'intérêt principal de leur recherche tient à la mise en évidence des contradictions inhérentes à la construction d'un projet politique qui comporte des ambitions émancipatoires d'une part et la participation des organisations non gouvernementales (ONG) féministes à l'opérationnalisation de politiques publiques pour les femmes brésiliennes d'autre part. Les organisations internationales de développement sont critiquées par une portion importante du mouvement féministe brésilien. La tendance à récupérer des outils conceptuels féministes est particulièrement reprochée aux ONG internationales, notamment en raison des conséquences de cette instrumentalisation qui entraîne, au mieux, une version édulcorée des concepts, au pire, une dénaturation du sens politique des concepts mobilisés.

Quant à elle, Anne-Charlotte Millepiéd donne corps à une réflexion qui met en lumière un militantisme du quotidien via des cours d'autodéfense féministe. La chercheuse défend que l'appropriation effective de la violence par des femmes via l'autodéfense leur permet de transgresser un ordre de genre implicitement reconnu voulant que traditionnellement l'usage de la violence agisse comme marqueur de la différence entre le masculin et le féminin, dont l'usage cristallise la domination masculine. La pensée de Colette Guillaumin sur le « corps construit » et la conscience individuelle qui en découle rejailit par la démonstration de l'asymétrie des pratiques corporelles fortement différenciées selon le sexe créant des corps forts et